



**Bulletin de suivi d'étiage de Bourgogne-Franche-Comté
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025**

Sommaire

Synthèse	p.1
Cours d'eau du bassin Rhône – Méditerranée – Corse	p.2
Cours d'eau des bassins Loire – Bretagne et Seine – Normandie	p.3
Cours d'eau : répartition par départements	p.4 à 6
Eaux souterraines	p.7
Annexe cartographique	

Liens utiles

VigiEau – site de l'information sécheresse du Gouvernement
<https://vigieau.gouv.fr/>

ORISK – observatoire du risque inondation de la sécheresse et du karst en Bourgogne Franche-Comté sur le site
<http://www.orisk-bfc.fr/>

HydroPortail – données hydrométriques (brutes temps réel, pré-validées et validées)
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

ADES – portail national d'accès aux données sur les eaux souterraines
<https://ades.eaufrance.fr/>

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

Données : DREAL BFC, département Hydrologie et Hydrométrie

Prochain bulletin : 16 juin 2025

Baisse généralisée des débits et des niveaux

Ce bulletin constitue un outil d'aide à la décision. Il s'appuie sur les débits des cours d'eau disposant de mesures hydrométriques et des seuils de référence en vigueur.

Pour mémoire en hydrologie, le **Qm3J-N (ou VCN3)**, est le débit minimal ou débit d'étiage des cours d'eau enregistré pendant 3 jours consécutifs sur la période considérée.

Situation au 2 juin 2025 :

Au cours des 14 derniers jours, les données hydrométriques recueillies sur l'ensemble du réseau de Bourgogne-Franche-Comté font apparaître une tendance nette à la baisse des débits des cours d'eau. Sur les 84 stations suivies dans le cadre de la surveillance de l'étiage, 66 enregistrent une diminution de leur débit moyen sur trois jours (Qm3J-N) par rapport au bulletin précédent, contre 13 qui montrent une hausse, et seulement 3 qui restent stables.

Cette évolution traduit un affaiblissement progressif des écoulements, dans un contexte météorologique plutôt sec ces derniers jours, sans épisode pluvieux significatif à l'échelle régionale.

L'analyse de la chronologie des minima observés renforce ce constat : plus de la moitié des stations (46 sur 84) présentent un Qm3J-N situé sur les trois derniers jours de la période d'observation, c'est-à-dire entre le 30 mai et le 1er juin. Cela indique que les débits les plus bas se situent actuellement en fin de période, suggérant que la phase d'étiage est en cours, sans inflexion nette à la hausse pour l'instant.

Malgré cette dynamique généralisée de repli des débits de surface, la situation reste contrastée selon les bassins. Certaines stations restent au-dessus de leurs seuils de vigilance, tandis que d'autres se rapprochent des seuils d'alerte ou les franchissent ponctuellement. Aucun dépassement généralisé des seuils les plus critiques n'est toutefois observé à ce stade (les dépassements observés restent très ponctuels).

Concernant les nappes d'eau souterraine, les données piézométriques indiquent une situation relativement conforme aux normales saisonnières bien que les cotes mesurées se situent majoritairement eu-dessous des moyennes mensuelles. La tendance d'évolution est nettement à la baisse (pour 28 points d'eau sur les 32 observés) et la situation reste à surveiller.

En conclusion, les données disponibles montrent une baisse généralisée tant des débits que des nappes, dans un contexte climatique actuellement peu perturbé.

Compte tenu des pluies annoncées cette semaine et en l'absence de signaux météorologiques annonçant une évolution rapide ou marquée de l'étiage, le prochain bulletin paraîtra le 16 juin. Un passage à une fréquence hebdomadaire pourra être envisagé à partir de la fin du mois de juin, si l'évolution des conditions le justifie.

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 19/05/2025	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 02/06/2025	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étéage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Unités Haute-chaîne (Doubs et Jura)

Le Doubs à Mouthé	25	0.330	0.220	0.150	0.130	0.593	0.546	19/05 au 21/05	
Le Doubs à Pontarlier	25	1.900	1.200	0.970	0.760	3.291	1.852	30/05 au 01/06	
Le Doubs à Goumois	25	7.900	5.300	4.500	2.930	5.498	6.082	26/05 au 28/05	
La Bienne à Morez	39	0.350	0.220	0.150	0.110	0.993	0.655	29/05 au 31/05	
Le Tacon à Saint-Claude	39	0.840	0.570	0.430	0.340	1.880	1.338	30/05 au 01/06	
Unité Haute Chaîne (Jura) – stations de Mouthé, Saint-Claude et Morez									
Unité Haute Chaîne (Doubs) – les 5 stations									

Unités Plateau Calcaire jurassien (Doubs et Jura)

Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	25	2.400	1.500	1.100	0.760	1.536	2.582	19/05 au 21/05	
La Loue à Champagne-sur-Loue	39	15.000	11.000	8.100	5.270	15.688	14.528	30/05 au 01/06	
La Furieuse à Salins	39	0.260	0.160	0.110	0.050	0.156	0.156	30/05 au 01/06	
L'Ain à Bourg-de-Sirod	39	2.500	1.800	1.300	0.900	2.846	2.110	30/05 au 01/06	
Le Hérisson à Doucier	39	0.340	0.210	0.110	0.080	1.084	0.529	30/05 au 01/06	
Unité Plateau Calcaire (Jura) – stations de Bourg-de-Sirod, Doucier et Salins									vigilance
Unité Plateau Calcaire jurassien (Doubs) – les 5 stations									vigilance

Unités Seille (Jura) et Seille et Guyotte (Saône-et-Loire)

La Brenne à Sellières	39	0.075	0.040	0.025	0.015	0.102	0.076	30/05 au 01/06	
La Seille à Voiteur	39	0.650	0.330	0.210	0.080	0.670	0.518	30/05 au 01/06	
La Gizia à Frontenaud	71	0.260	0.170	0.130	0.110	0.529	0.413	30/05 au 01/06	

Unités Basses vallées Doubs - Ognon (Doubs et Haute-Saône) et unité Nord Jura (Jura)

Le Doubs à Mathay	25	14.000	8.900	7.000	5.280	11.380	11.880	19/05 au 21/05	
Le Doubs à Besançon	25	25.000	17.000	12.000	7.300	22.646	22.210	19/05 au 21/05	
Le Doubs à Neublans-Abergement	39	47.000	31.000	22.000	14.000	35.859	30.640	19/05 au 21/01	
L'Ognon à Pesmes	70	8.200	5.500	3.700	2.100	5.740	5.484	19/05 au 21/05	
Le Sacey à Beveuge	70	0.460	0.290	0.210	0.140	0.541	0.581	26/05 au 28/05	
Unité Nord Jura (Jura) – stations de Champagne-sur-Loue, Neublans et Besançon									vigilance
Unité Basses vallées Doubs-Ognon (Doubs et Haute-Saône) – les 5 stations									vigilance

Unité Allain (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort)

La Savoureuse à Giromagny	90	0.180	0.090	0.050	0.030	0.148	0.099	23/05 au 25/05	vigilance
La Savoureuse à Belfort	90	0.480	0.440	0.330	0.230	0.318	0.242	23/05 au 25/05	
La Bourbeuse à Froidefontaine	90	0.500	0.230	0.160	0.070	0.550	0.378	25/05 au 27/05	
L'Allain à Joncherey	90	1.100	0.690	0.580	0.440	1.149	1.118	19/05 au 21/05	
Le Rupt à Dung	25	0.110	0.070	0.055	0.025	0.094	0.088	30/05 au 01/06	

Unité Vosges haute-saônoises (Haute-Saône)

La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	70	5.900	3.800	2.600	1.700	8.301	8.086	19/05 au 21/05	vigilance
La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	70	1.500	1.100	0.760	0.550	0.904	0.894	30/05 au 01/06	
Le Rahin à Plancher-Bas	70	0.200	0.100	0.055	0.025	0.171	0.107	23/05 au 25/05	

Unité Plateau calcaire de Haute-Saône (Haute-Saône)

Le Durgeon à Colombier	70	0.060	0.030	0.015	0.005	0.070	0.070	30/05 au 01/06	vigilance
Le Bâtard à Villeparois	70	0.045	0.020	0.015	0.010	0.089	0.053	30/05 au 01/06	
La Colombine à Froty-lès-Vesoul	70	0.480	0.280	0.200	0.130	0.453	0.450	25/05 au 27/05	
La Romaine à Maizières	70	0.250	0.170	0.140	0.110	0.203	0.167	29/05 au 31/05	
La Morte à Saint-Broing	70	0.490	0.320	0.220	0.160	0.370	0.325	30/05 au 01/06	

Unité Saône amont (Haute-Saône)

La Saône à Cendrecourt	70	4.800	3.400	2.900	2.200	4.972	4.648	30/05 au 01/06	vigilance
Le Coney à Fontenoy-le-Château	88	1.940	1.330	1.140	0.850	2.382	2.341	30/05 au 01/06	
Le Salon à Denèvre	70	1.000	0.620	0.430	0.300	1.005	0.916	30/05 au 01/06	

La Vingeanne à Oisilly	21	1.500	1.000	0.890	0.760	2.000	1.580	30/05 au 01/06	
La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	21	43.500	28.000	21.000	16.000	36.300	33.800	27/05 au 29/05	
La Saône à Mâcon	71	104.000	70.000	52.000	35.000	136.110	75.650	29/05 au 31/05	vigilance
Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	21	0.035	0.030	0.020	0.010	0.039	0.035	30/05 au 01/06	
La Tille à Arcelot	21	1.000	0.550	0.300	0.110	1.500	0.918	30/05 au 01/06	
La Tille à Champdôtre	21	2.300	1.300	0.700	0.500	3.000	2.681	29/05 au 31/05	
L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	21	1.500	1.000	0.600	0.500	1.827	1.660	30/05 au 01/06	
L'Ouche à Trouhans	21	2.400	1.200	1.000	0.900	3.309	2.570	30/05 au 01/06	

Unité Vouge, Bièvre, Cent-Fonts (Côte d'Or)

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.320	0.269	28/05 au 30/05	
La Bièvre à Brazey-en-Plaine	21	0.240	0.200	0.180	0.170	0.271	0.247	Jaugeage 28/05	
La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	21	0.220	0.170	0.150	0.145	0.277	0.282	30/05 au 01/06	

La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	21	0.184	0.094	0.060	0.031	0.320	0.269	28/05 au 30/05	
La Dheune à Santenay	71	0.350	0.240	0.210	0.140	0.597	0.591	29/05 au 31/05	
La Grosne à Jalogny (Cluny)	71	0.540	0.270	0.120	0.055	1.480	0.682	29/05 au 31/05	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025

Stations	Dépt.	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 19/05/2025	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 02/06/2025	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étéage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Eaux superficielles : bassin Loire – Bretagne

La Loire à Nevers	58	32.000	23.000	21.000	19.000	107.490	59.180	30/05 au 01/06	
La Loire à Gien	58	60.000	50.000	45.000	43.000	230.861	145.831	30/05 au 01/06	
L'Allier à Cuffy	58	29.000	17.000	16.000	15.500	95.046	59.180	30/05 au 01/06	
La Bourbince à Vitry-en-Charollais	71	1.600	1.100	0.870	0.750	2.055	1.729	29/05 au 31/05	
L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	71	0.890	0.530	0.320	0.210	1.470	1.219	30/05 au 01/06	

Unité Arroux – Morvan (Saône-et-Loire)

L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	71	4.100	2.300	1.400	1.000	4.625	3.610	30/05 au 01/06	vigilance
L'Arroux à Etang-sur-Arroux	71	3.600	2.100	1.100	0.580	4.292	3.041	30/05 au 01/06	
L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	71	0.480	0.260	0.150	0.090	0.539	0.916	30/05 au 01/06	

L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	21	0.480	0.260	0.150	0.090	0.539	0.916	30/05 au 01/06	
L'Aron à Verneuil	58	2.760	1.320	0.950	0.780	3.299	3.428	30/05 au 01/06	
La Dragne à Vandenesse	58	0.290	0.140	0.090	0.060	0.345	0.212	30/05 au 01/06	vigilance
L'Ixure à La Fermeté	58	0.120	0.050	0.030	0.020	0.095	0.073	29/05 au 31/05	vigilance
L'Alène à Cercy-la-Tour	58	0.770	0.350	0.255	0.210	0.897	0.712	30/05 au 01/06	vigilance
L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	58	0.860	0.500	0.400	0.350	0.685	0.585	30/05 au 01/06	vigilance
La Nievre d'Arzemouy à Poiseux	58	0.470	0.250	0.190	0.155	0.670	0.513	29/05 au 31/05	
Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	58	2.020	1.100	0.970	0.850	2.861	2.702	29/05 au 31/05	
La Vrille à Arquian	58	0.230	0.120	0.090	0.055	0.290	0.239	29/05 au 31/05	

Eaux superficielles : bassin Seine – Normandie

Unité Chatillonnais (Côte d'Or)

La Laignes aux Riceys	21	1.000	0.650	0.470	0.290	1.166	1.067	30/05 au 01/06	
La Seine à Nod-sur-Seine	21	1.200	0.720	0.450	0.250	1.122	0.951	30/05 au 01/06	
L'Ource à Leuglay	21	0.420	0.250	0.140	0.070	0.573	0.482	30/05 au 01/06	

L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	89	1.600	0.920	0.500	0.290	1.443	1.287	30/05 au 01/06	vigilance
L'Armançon à Brienon-sur-Armançon	89	7.500	4.600	3.100	2.300	7.348	6.572	30/05 au 01/06	vigilance
Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	89	1.100	0.490	0.270	0.190	1.318	0.778	30/05 au 01/06	vigilance
La Cure à Marigny-l'Eglise	58	1.350	0.900	0.750	0.610	1.699	1.527	28/05 au 30/05	
La Cure à Arcy-sur-Cure	89	4.600	4.000	3.600	3.100	2.993	3.100	27/05 au 29/05	alerte renforcée
Le Cousin à Avallon	89	0.640	0.360	0.200	0.150	0.500	0.593	30/05/ au 01/06	vigilance
L'Yonne à Corancy	58	0.990	0.600	0.450	0.350	0.902	0.696	30/05 au 01/06	vigilance
L'Yonne à Dornecy	58		2.500	1.900	1.300	1.684	1.684	27/05 au 29/05	alerte renforcée
L'Yonne à Gurgy	89	14.000	12.500	11.000	9.200	16.017	19.332	30/05 au 01/06	
L'Yonne à Pont-sur-Yonne	89	30.000	16.000	13.000	11.000	40.600	36.328	30/05 au 01/06	
Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	58	0.530	0.330	0.280	0.240	0.572	0.505	29/05 au 31/05	vigilance
Le Beuvron à Ouagne	58	0.460	0.250	0.200	0.165	0.408	0.379	29/05 au 31/05	vigilance
L'Orvanne à Diant	89	0.300	0.240	0.190	0.140	0.378	0.340	30/05 au 01/06	
L'Ouanne à Charny	89	1.100	0.780	0.610	0.440	1.285	1.312	30/05 au 01/06	
Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	89	0.310	0.230	0.180	0.120	0.171	0.245	19/05 au 21/05	vigilance
Le Tholon à Senan	89	0.270	0.160	0.140	0.100	0.220	0.326	30/05 au 01/06	
La Vanne à Pont-sur-Vanne	89	4.200	3.000	2.400	2.000	5.884	5.540	30/05 au 01/06	
La Seine à Pont-sur-Seine	10	25.000	20.000	17.000	16.000	28.000	24.300	30/05 au 01/06	vigilance

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 19/05/2025	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 02/06/2025	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Côte-d'Or (21)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Tille amont, Ignon, Venelle	La Tille à Arcelot	1.000	0.550	0.300	0.110	1.500	0.918	30/05 au 01/06	vigilance
Vingeanne	La Vingeanne à Oisilly	1.500	1.000	0.890	0.760	2.000	1.580	30/05 au 01/06	
Bèze, Albane	Le Pannecul à Noiron-sur-Bèze	0.035	0.030	0.020	0.010	0.039	0.035	30/05 au 01/06	
Tille aval, Norges	La Tille à Champdôtre	2.300	1.300	0.700	0.500	3.000	2.681	29/05 au 31/05	
Vouge, Bièvre, Cent-Fonts	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.320	0.269	28/05 au 30/05	
	La Bièvre à Brazey-en-Plaine	0.240	0.200	0.180	0.170	0.271	0.247	jaugeage 28/05	
	La Cent-Fonts à Saulon-la-Rue	0.220	0.170	0.150	0.145	0.277	0.282	30/05 au 01/06	
Bouzaise, Lauve, Rhoin, Meuzin Ouche, avant Dheune	La Vouge à Saint-Nicolas-lès-Cîteaux	0.184	0.094	0.060	0.031	0.320	0.269	28/05 au 30/05	
	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.597	0.591	29/05 au 31/05	
Ouche amont, Suzon, Vandenesse	L'Ouche à Plombières-lès-Dijon	1.500	1.000	0.600	0.500	1.827	1.660	30/05 au 01/06	
Ouche aval	L'Ouche à Trouhans	2.400	1.200	1.000	0.900	3.309	2.570	30/05 au 01/06	

Axe Saône

Saône moyenne	La Saône à Pagny-la-Ville (Lechâtelet)	43.500	28.000	21.000	16.000	36.300	33.800	27/05 au 29/05	vigilance
---------------	---	--------	--------	--------	--------	--------	--------	----------------	-----------

Bassin Seine – Normandie

Serein amont, Romanée	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.318	0.778	30/05 au 01/06	vigilance
Armançon amont, Brenne	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.443	1.287	30/05 au 01/06	vigilance
Châtillonnais (Seine, Laignes, Petite Laignes, Ource, Aube)	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	1.166	1.067	30/05 au 01/06	
	La Seine à Nod-sur-Seine	1.200	0.720	0.450	0.250	1.122	0.951	30/05 au 01/06	
	L'Ource à Leuglay	0.420	0.250	0.140	0.070	0.573	0.482	30/05 au 01/06	

Bassin Loire – Bretagne

Arroux, Lacanche	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.539	0.916	30/05 au 01/06	
------------------	-----------------------------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	----------------	--

Département du Doubs (25)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Haute-Chaîne	Le Doubs à Mouthé	0.330	0.220	0.150	0.130	0.593	0.546	19/05 au 21/05	
	Le Doubs à Pontarlier	1.900	1.200	0.970	0.760	3.291	1.852	30/05 au 01/06	
	Le Doubs à Goumois	7.900	5.300	4.500	2.930	5.498	6.082	26/05 au 28/05	
	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.993	0.655	29/05 au 31/05	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	1.880	1.338	30/05 au 01/06	
Plateau Calcaire jurassien	Le Dessoubre à Saint-Hippolyte	2.400	1.500	1.100	0.760	1.536	2.582	19/05 au 21/05	vigilance
	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	15.688	14.528	30/05 au 01/06	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.156	0.156	30/05 au 01/06	
	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	2.846	2.110	30/05 au 01/06	
Basses vallées Doubs – Ognon	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	1.084	0.529	30/05 au 01/06	vigilance
	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	11.380	11.880	19/05 au 21/05	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	22.646	22.210	19/05 au 21/05	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.740	5.484	19/05 au 21/05	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.541	0.581	26/05 au 28/05	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	35.859	30.640	19/05 au 21/01	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.148	0.099	23/05 au 25/05	vigilance
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.318	0.242	23/05 au 25/05	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.550	0.378	25/05 au 27/05	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	1.149	1.118	19/05 au 21/05	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.094	0.088	30/05 au 01/06	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 19/05/2025	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 02/06/2025	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département du Jura (39)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Nord Jura	La Loue à Champagne-sur-Loue	15.000	11.000	8.100	5.270	15.688	14.528	30/05 au 01/06	vigilance
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	35.859	30.640	19/05 au 21/01	
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	22.646	22.210	19/05 au 21/05	
Seille	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.102	0.076	30/05 au 01/06	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.529	0.413	30/05 au 01/06	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.670	0.518	30/05 au 01/06	
Plateau Calcaire	L'Ain à Bourg-de-Sirod	2.500	1.800	1.300	0.900	2.846	2.110	30/05 au 01/06	vigilance
	Le Hérisson à Doucier	0.340	0.210	0.110	0.080	1.084	0.529	30/05 au 01/06	
	La Furieuse à Salins	0.260	0.160	0.110	0.050	0.156	0.156	30/05 au 01/06	
Haute-Chaîne	La Bienne à Morez	0.350	0.220	0.150	0.110	0.993	0.655	29/05 au 31/05	
	Le Tacon à Saint-Claude	0.840	0.570	0.430	0.340	1.880	1.338	30/05 au 01/06	
	Le Doubs à Mouthe	0.330	0.220	0.150	0.130	0.593	0.546	19/05 au 21/05	

Département de la Nièvre (58)

Bassin Loire – Bretagne

Acolin	L'Acolin à Saint-Germain-Chassenay	0.860	0.500	0.400	0.350	0.685	0.585	30/05 au 01/06	vigilance
Aron	L'Aron à Verneuil	2.760	1.320	0.950	0.780	3.299	3.428	30/05 au 01/06	
Mazou – Nohain	Le Nohain à Saint-Martin-sur-Nohain	2.020	1.100	0.970	0.850	2.861	2.702	29/05 au 31/05	
Alène	L'Alène à Cergy-la-Tour	0.770	0.350	0.255	0.210	0.897	0.712	30/05 au 01/06	vigilance
Dragne	La Dragne à Vandenesse	0.290	0.140	0.090	0.060	0.345	0.212	30/05 au 01/06	vigilance
Ixeure	L'Ixeure à La Fermeté	0.120	0.050	0.030	0.020	0.095	0.073	29/05 au 31/05	vigilance
Nièvre	La Nievre d'Arzembouy à Poiseux	0.470	0.250	0.190	0.155	0.670	0.513	29/05 au 31/05	
Vrille	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.290	0.239	29/05 au 31/05	
Loire amont	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	107.490	59.180	30/05 au 01/06	
Loire aval	La Loire à Gien	60.000	50.000	45.000	43.000	230.861	145.831	30/05 au 01/06	
Allier	L'Allier à Cuffy	29.000	17.000	16.000	15.500	95.046	59.180	30/05 au 01/06	

Bassin Seine – Normandie

Sauzay	Le Sauzay à Corvol-l'Orgueilleux	0.530	0.330	0.280	0.240	0.572	0.505	29/05 au 31/05	vigilance
Beuvron	Le Beuvron à Ouagne	0.460	0.250	0.200	0.165	0.408	0.379	29/05 au 31/05	vigilance
Cure	La Cure à Marigny-l'Église	1.350	0.900	0.750	0.610	1.699	1.527	28/05 au 30/05	
Yonne Amont	L'Yonne à Corancy	0.990	0.600	0.450	0.350	0.902	0.696	30/05 au 01/06	vigilance
Yonne Aval	L'Yonne à Dornecy	0.000	2.500	1.900	1.300	1.684	1.684	27/05 au 29/05	alerte renforcée

Département de la Haute-Saône (70)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Basses vallées Doubs – Ognon	Le Doubs à Mathay	14.000	8.900	7.000	5.280	11.380	11.880	19/05 au 21/05	vigilance
	Le Doubs à Besançon	25.000	17.000	12.000	7.300	22.646	22.210	19/05 au 21/05	
	L'Ognon à Pesmes	8.200	5.500	3.700	2.100	5.740	5.484	19/05 au 21/05	
	Le Scey à Beveuge	0.460	0.290	0.210	0.140	0.541	0.581	26/05 au 28/05	
	Le Doubs à Neublans-Abergement	47.000	31.000	22.000	14.000	35.859	30.640	19/05 au 21/01	
Vosges haute-saônoises	La Lanterne à Fleurey-lès-Faverney	5.900	3.800	2.600	1.700	8.301	8.086	19/05 au 21/05	vigilance
	La Semouse à Saint-Loup-sur-Semouse	1.500	1.100	0.760	0.550	0.904	0.894	30/05 au 01/06	
	Le Rahin à Plancher-Bas	0.200	0.100	0.055	0.025	0.171	0.107	23/05 au 25/05	
Plateau calcaire de Haute-Saône	Le Durgeon à Colombier	0.060	0.030	0.015	0.005	0.070	0.070	30/05 au 01/06	vigilance
	Le Bâtard à Villeparois	0.045	0.020	0.015	0.010	0.089	0.053	30/05 au 01/06	
	La Colombine à Frotey-lès-Vesoul	0.480	0.280	0.200	0.130	0.453	0.450	25/05 au 27/05	
	La Romaine à Maizières	0.250	0.170	0.140	0.110	0.203	0.167	29/05 au 31/05	
	La Morte à Saint-Broing	0.490	0.320	0.220	0.160	0.370	0.325	30/05 au 01/06	

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.148	0.099	23/05 au 25/05	vigilance
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.318	0.242	23/05 au 25/05	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.550	0.378	25/05 au 27/05	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	1.149	1.118	19/05 au 21/05	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.094	0.088	30/05 au 01/06	

Axe Saône

Saône amont	La Saône à Cendrecourt	4.800	3.400	2.900	2.200	4.972	4.648	30/05 au 01/06	vigilance
	Le Coney à Fontenoy-le-Château	1.940	1.330	1.140	0.850	2.382	2.341	30/05 au 01/06	
	Le Salon à Denèvre	1.000	0.620	0.430	0.300	1.005	0.916	30/05 au 01/06	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025

Eaux superficielles

Zone de gestion	Station de référence	Seuils de qualification de la sécheresse				Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 19/05/2025	Qm3J-N (VCN3) 14 jours (m³/s) au 02/06/2025	Date du VCN3 observé	Qualification hydrologique de l'étiage
		Vigilance (m³/s)	Alerte (m³/s)	Alerte renforcée (m³/s)	Crise (m³/s)				

Département de la Saône-et-Loire (71)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Dheune	La Dheune à Santenay	0.350	0.240	0.210	0.140	0.597	0.591	29/05 au 31/05	
Grosne	La Grosne à Jalogny (Cluny)	0.540	0.270	0.120	0.055	1.480	0.682	29/05 au 31/05	
Seille et Guyotte	La Brenne à Sellières	0.075	0.040	0.025	0.015	0.102	0.076	30/05 au 01/06	
	La Seille à Voiteur	0.650	0.330	0.210	0.080	0.670	0.518	30/05 au 01/06	
	La Gizia à Frontenaud	0.260	0.170	0.130	0.110	0.529	0.413	30/05 au 01/06	

Axe Saône

Saône aval	La Saône à Mâcon	104.000	70.000	52.000	35.000	136.110	75.650	29/05 au 31/05	vigilance
------------	------------------	---------	--------	--------	--------	---------	--------	----------------	-----------

Bassin Loire – Bretagne

Vallée de la Loire	La Loire à Nevers	32.000	23.000	21.000	19.000	107.490	59.180	30/05 au 01/06	
Arroux – Morvan	L'Arroux à Rigny-sur-Arroux	4.100	2.300	1.400	1.000	4.625	3.610	30/05 au 01/06	
	L'Arroux à Etang-sur-Arroux	3.600	2.100	1.100	0.580	4.292	3.041	30/05 au 01/06	
	L'Arroux à Dracy-Saint-Loup	0.480	0.260	0.150	0.090	0.539	0.916	30/05 au 01/06	
Bourbince	La Bourbince à Vitry-en-Charollais	1.600	1.100	0.870	0.750	2.055	1.729	29/05 au 31/05	
Arconce et Sornin	L'Arconce à Montceaux-l'Etoile	0.890	0.530	0.320	0.210	1.470	1.219	30/05 au 01/06	

Département de l'Yonne (89)

Bassin Seine – Normandie

Armançon amont	L'Armançon à Aisy-sur-Armançon	1.600	0.920	0.500	0.290	1.443	1.287	30/05 au 01/06	vigilance
Armançon aval	L'Armançon à Brienon-sur-Armançon	7.500	4.600	3.100	2.300	7.348	6.572	30/05 au 01/06	vigilance
Cousin	Le Cousin à Avallon	0.640	0.360	0.200	0.150	0.500	0.593	30/05/ au 01/06	vigilance
Cure	La Cure à Arcy-sur-Cure	4.600	4.000	3.600	3.100	2.993	3.100	27/05 au 29/05	alerte renforcée
Loing	Le Loing à Saint-Martin-des-Champs	0.310	0.230	0.180	0.120	0.171	0.245	19/05 au 21/05	vigilance
Nord Yonne	L'Orvanne à Diant	0.300	0.240	0.190	0.140	0.378	0.340	30/05 au 01/06	
Ouanne	L'Ouanne à Charny	1.100	0.780	0.610	0.440	1.285	1.312	30/05 au 01/06	
Serein	Le Serein à Chablis (pont de la déviation)	1.100	0.490	0.270	0.190	1.318	0.778	30/05 au 01/06	vigilance
Tholon, Ravillon, Vrin, Ru d'Ocques	Le Tholon à Senan	0.270	0.160	0.140	0.100	0.220	0.326	30/05 au 01/06	
Vanne	La Vanne à Pont-sur-Vanne	4.200	3.000	2.400	2.000	5.884	5.540	30/05 au 01/06	
Yonne moyenne	L'Yonne à Gurgy	14.000	12.500	11.000	9.200	16.017	19.332	30/05 au 01/06	
Yonne aval	L'Yonne à Pont-sur-Yonne	30.000	16.000	13.000	11.000	40.600	36.328	30/05 au 01/06	

Zones de gestion périphériques

Loire	La Vrille à Arquian	0.230	0.120	0.090	0.055	0.290	0.239	29/05 au 31/05	
Seine	La Seine à Pont-sur-Seine	25.000	20.000	17.000	16.000	28.000	24.300	30/05 au 01/06	vigilance
Seine Est	La Laignes aux Riceys	1.000	0.650	0.470	0.290	1.166	1.067	30/05 au 01/06	

Département du Territoire de Belfort (90)

Bassin Rhône – Méditerranée – Corse

Sous bassin de l'Allan

Allan	La Savoureuse à Giromagny	0.180	0.090	0.050	0.030	0.148	0.099	23/05 au 25/05	
	La Savoureuse à Belfort	0.480	0.440	0.330	0.230	0.318	0.242	23/05 au 25/05	
	La Bourbeuse à Froidefontaine	0.500	0.230	0.160	0.070	0.550	0.378	25/05 au 27/05	
	L'Allan à Joncherey	1.100	0.690	0.580	0.440	1.149	1.118	19/05 au 21/05	
	Le Rupt à Dung	0.110	0.070	0.055	0.025	0.094	0.088	30/05 au 01/06	

Bulletin de veille hydrologique et piézométrique
n° 02 du 2 juin 2025 : période du 19/05/2025 au 01/06/2025

Points d'eau	Dépt.	Entité hydrogéologique	Cote piezo. moyenne mensuelle (mNGF)	Cote piezo. minimale historique (mNGF)	Date de la cote mini. historique	Cote (mNGF), bulletin du 19/05/2025	Cote actuelle (mNGF)	Date de la dernière cote disponible	Tendance
--------------	-------	------------------------	---	---	--	--	-------------------------	---	----------

Eaux souterraines – bassin Saône

Haute Chaîne (25 et 39)

Dommartin	25	Alluvions du Drugeon, nappe de l'Arlier	807.70	806.47	01/12/18	807.18	807.14	02/06/25	↘
-----------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Plateau calcaire jurassien (25 et 39)

Hauteroche (Crançot)	39	Calcaires jurassiques chaîne du Jura 1er plateau	432.83	420.29	24/10/18	428.03	427.88	02/06/25	↘
Arc-et-Senans	25	Alluvions de la basse vallée de la Loue entre Quingey et la confluence avec le Doubs	227.09	226.62	07/11/18	226.95	226.92	02/06/25	↘
Ney	39	Calcaires et marnes jurassiques Haut Jura et Bugey – BV Ain et Rhône	527.58	526.92	26/09/20	527.57	527.55	02/06/25	↘

Bresse (39 et 71)

Desnes	39	Alluvions de la Bresse - plaine de Bletterans	201.24	199.94	26/09/20	201.19	201.13	01/06/25	↘
--------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Basses vallées du Doubs et de l'Ognon (25 et 70)

Branne	25	Alluvions de la vallée du Doubs	272.77	270.91	20/09/09	272.47	272.36	02/06/25	↘
Montferrand-le-Château	25	Calcaires jurassiques des Avants-Monts	238.04	235.28	08/10/09	237.07	236.90	02/06/25	↘
Molay	39	Alluvions du confluent Saône-Doubs	190.25	189.21	22/11/18	190.02	189.94	02/06/25	↘
Oussières	39	Cailloutis pliocènes de la Forêt de Chaux et formations miocènes sous couverture du confluent Saône-Doubs	224.08	223.24	22/10/23	224.13	224.09	01/06/25	↘

Allan (25 et 90)

Valdoie	90	Alluvions de la Savoureuse	383.18	382.27	08/08/15	382.76	383.07	02/06/25	↗
Florimont	90	Cailloutis du Sundgau dans BV du Doubs	380.89	379.65	10/01/23	380.42	380.43	02/06/25	↗

Vosges haute-saônoises (70)

Breuches	70	Alluvions de l'interfluve Breuchin – Lanterne en amont de la confluence	254.33	253.53	23/09/20	254.06	253.97	02/06/25	↘
Magnoncourt	70	Grès Trias inférieur BV Saône	251.32	250.62	23/10/15	251.23	251.21	02/06/25	↘
Amont-et-Effreney	70	Socle vosgien BV Saône-Doubs	423.78	421.88	29/08/22	422.93	422.79	27/05/25	↘

Plateau haut de saônois (70)

Sorans-lès-Breurey	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	265.50	260.52	16/10/23	260.78	260.66	02/06/25	↘
--------------------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Saône amont (70)

Autet	70	Calcaires jurassiques des plateaux de Haute-Saône	192.36	191.91	10/03/11	192.08	192.06	31/05/25	↘
-------	----	---	--------	--------	----------	--------	--------	----------	---

Ouche-Tille-Vouge-Vingeanne (21)

Arceau	21	Alluvions de la plaine de la Tille (superficielle et profonde)	229.10	228.16	18/11/18	228.87	228.83	31/05/25	↘
Bourberain	21	Calcaires jurassiques du châtilonnais et seuil de Bourgogne entre Ouche et Vingeanne	228.21	223.28	18/10/23	225.73	225.07	02/06/25	↘
Chenôve	21	Alluvions nappe de Dijon sud (superficielle et profonde)	232.67	229.81	03/04/92	233.21	233.10	02/06/25	↘

Saône aval (01 et 71)

Replonges	01	Alluvions de la Saône entre seuil de Tournus et confluent avec le Rhône	168.15	167.63	13/09/09	168.09	168.09	02/06/25	=
Saint-Cyr	71	Sables, graviers et argiles - St Cosmes du Val de Saône	176.30	174.80	16/10/23	175.57	175.49	31/05/25	↘

Eaux souterraines – bassin Loire

Nièvre et Saône-et-Loire

Montaron	58	Sables et argiles du Bourbonnais du Mio-Pliocène et complexe multicouche des Limagnes	232.94	230.30	14/10/19	232.99	232.73	02/06/25	↘
Bouhy	58	Calcaires et marnes du Dogger et Jurassique supérieur du Nivernais nord libres et captifs	226.81	218.52	05/11/92	227.88	227.14	02/06/25	↘
Mars-sur-Allier	58	Alluvions de l'Allier aval	176.92	176.44	22/10/23	176.84	176.74	02/06/25	↘
L'Hôpital-Le-Mercier	71	Calcaires et marnes du Jurassique du Beaujolais libres	234.80	233.24	14/10/19	235.55	235.49	02/06/25	↘

Eaux souterraines – bassin Seine

Yonne

Noyers	89	Calcaires kimméridgiens-oxfordiens karstiques entre Yonne et Seine	262.42	260.55	05/11/15	261.90	261.91	02/06/25	↗
Ligny-le-Châtel	89	Albien-Néocomien libre entre Yonne et Seine	148.66	146.50	22/11/09	148.86	148.84	24/05/25	↘
Saint-Maurice-le-Vieil	89	Albien-Néocomien libre entre Loire et Yonne	151.53	151.01	23/07/11	152.19	152.18	02/06/25	↘
Coulours	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	212.11	206.34	01/10/50	212.84	212.65	29/05/25	↘
Voisines	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	129.53	127.49	01/02/13	131.32	131.23	02/06/25	↘
Arce-Dilo	89	Craie du Senonais et Pays d'Othe	227.90	223.94	05/12/09	229.88	229.52	01/06/25	↘
Chéroy	89	Craie et Tertiaire du Gâtinais	123.40	119.63	25/11/09	125.17	125.09	02/06/25	↘

Pour information

La cote piézométrique moyenne mensuelle correspond à la moyenne des cotes du mois de la date de la dernière cote disponible.

La cote piézométrique minimale historique correspond à la cote la plus basse jamais atteinte par la nappe à la fin de l'année n-1.

La date de la dernière cote disponible est la date du présent bulletin, sauf en cas d'interruption de disponibilité de la donnée.

Légende

	hors seuil
	sous la cote piézo. moyenne mensuelle
	sous la cote piezo. minimale historique